



Centre de Formation Continue
Espace André

401 B chemin des Plantades, 83130 LA GARDE

Téléphone 04 94 58 58 22 - 04 94 14 64 08

Messagerie formationcontinue@ifpvps.fr

Internet www.ifpvps.fr/formation-continue



Le Centre de Formation Continue de l'IFPVPS
répond aux exigences DataDock



Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé

N° de déclaration d'activité 93.83.04918.83
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation des personnes habilitées à effectuer des aspirations endo-trachéales

Le maintien de la liberté des voies respiratoires nécessite chez les personnes trachéotomisées des aspirations endotrachéales périodiques qui ne peuvent être planifiées et doivent être effectuées très rapidement. Les patients qui ont l'usage de leurs mains les réalisent eux-mêmes.

En raison d'affections invalidantes chroniques et dans l'impossibilité d'assurer eux-mêmes ce geste d'urgence nécessaire à leur survie immédiate, le décret n° 99-426 du 26 mai 1999 (JO du 28 mai) autorise sur prescription médicale les personnes ayant suivi une formation ad hoc à pratiquer ces aspirations endotrachéales en l'absence d'un infirmier.



FORMATION CONTINUE



Objectifs

- Disposer des connaissances théoriques prévues par le décret n°99-426 du 26 mai 1999 (JO du 28 mai)
- Acquérir la maîtrise du geste .

Contenus de la formation

Enseignement théorique Enseignement théorique

- Anatomie—Physiologie: les voies respiratoires, les poumons, les organes annexes.
- Notions sur les principales pathologies de l'appareil respiratoire
- Technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie
 - Définition et indication
 - Les canules de trachéotomie
 - L'aspiration endotrachéales
 - Définition et indications
 - Matériel, incidents, aspiration
 - Les soins quotidiens liés à la trachéotomie
 - Les signes d'alerte
 - Entretien du matériel, lavage, stérilisation
 - Remise d'un document de procédure
- Répercussions sociales et psychologiques de l'insuffisance respiratoire et de la trachéotomie
- Enseignement clinique Enseignement clinique

Le candidat réalise au moins 5 aspirations endotrachéales chez un ou plusieurs malades trachéotomisés, comprenant la préparation du geste ainsi que l'entretien du matériel et les soins quotidiens en présence d'un infirmier.

Site internet :

www.ifpvps.fr/formation-continue



Public visé

La formation s'adresse aux personnels des services à domicile, d'associations et de structures d'hébergement

Formation des personnes habilitées à effectuer des aspirations endotrachéales

(réf. 0712)

Durée

35 heures (5 jours)

Tarif

Nous consulter

Lieu

Partie théorique : dans nos locaux

Stages : hôpitaux de l'aire toulonnaise

Intervenants

Médecin, cadre de santé, infirmière, psychologue

Méthodes et moyens

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques encadrés
- Stages

Contact :

formationcontinue@ifpvps.fr
04 94 58 58 22 - 04 94 14 64 08